

Département de l'Hérault

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 12 AVRIL 2023

Objet :

COMMUNE DE LESPIGNAN
BP 2023

N° : D – 2023– 04 – 12 – 07b

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Jean-Philippe GARCIA, Béatrice RIERA, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Julien RIBES.

Procurations : M. Thierry CELMA à M. Didier MONTIER, Mme CHOLLET Marie à M. Claude VIDAL, Mme Agnès TOMASO à Mme Marie-Jeanne MULLER, M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Françoise CRASSOUS, Mme Ludivine ALBERT à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Mylène NAUDIN à Mme Béatrice RIERA, M. Julien PUJOL à M. Julien RIBES, Mme Solène PELLE à Mme Myriam AGUILA.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne MULLER.

Début de séance : 18h30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

L'an deux mil vingt-trois, le douze avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François GUIBBERT, Maire.

Monsieur le Maire présente le budget général 2023 de la commune – M14 – équilibré entre les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement.

- En section de fonctionnement à un montant de 3 525 658.07 €
- En section d'investissement à un montant de 3 361 059.89 €

Et demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

Approuve le budget général 2023 de la commune présenté par 23 voix pour dont 9 procurations, 0 voix contre et 0 abstention.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 AVR, 2023

ID : 034-213401359-20230412-D2023_04_12_07B-BF

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 18 AVR, 2023
Et publication ou notification
Du 20 AVR, 2023
Le Maire :

La Secrétaire,

Le Maire,



Marie-Jeanne MULLER



Jean-François GUIBBERT